



FICHE D'APPEL OUVERT A CANDIDATURE

DIVISION DE L'APPUI AUX DYNAMIQUES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

RELEVANT DE LA DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL

I-CONDITIONS EXIGÉES :(Réf : Décret n° 2.11.681 en date de 25/11/2011 – BO n° 6007 bis de 27/12/2011 portant les modalités de la nomination des chefs de divisions et chefs de services)

Peuvent se présenter au poste de chef de division :

1/ Fonctionnaires titulaires ou contractuels du Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme ayant les conditions suivantes :

- Classés au moins à l'échelle 11 ;
- Titulaire au moins d'un diplôme permettant l'accès à un grade équivalent à l'échelle 10 ;
- Avoir une ancienneté au moins de 4 années en tant que titulaire ou 5 années en tant que Contractuel dans les administrations publiques ou les collectivités territoriales ;
- Condition facultative : le candidat doit avoir exercé les fonctions de chef de service.

2/ Fonctionnaires titulaires ou contractuels du Département exerçant à la date de la publication de l'AOC, la fonction de chef de Division.

II. DESCRIPTION DU POSTE :

Le titulaire du poste sera chargé de :

- Elaborer des stratégies pour mesurer les impacts des politiques publiques sur le développement durable des territoires et proposer des stratégies d'intervention pour y répondre ;
- Accompagner les mutations des espaces sensibles ;
- Valoriser et promouvoir des stratégies alternatives pour la promotion des rôles des espaces et la protection des spécificités naturelles ;
- Elaborer, soutenir et accompagner les stratégies et projets territoriaux innovants portés par les acteurs de terrain, s'inscrivant dans la logique du développement durable ;
- Assurer la plus grande diffusion et l'appropriation par tous des principes des connaissances et des outils du développement durable afin d'en accroître la prise en compte dans les processus opérationnels ;
- Explorer les possibilités de réseautage et de coopération avec les acteurs œuvrant en matière de développement durable.
- Assurer la coordination et le management d'équipe.

III- GRADE ET COMPETENCES SOUHAITES

ADMINISTRATEUR, INGENIEUR OU ARCHITECTE (Avoir des connaissances en aménagement de territoire, en sciences de l'environnement, en développement durable, une bonne connaissance des territoires, une maîtrise des techniques de communication, une grande capacité d'analyse et de synthèse, une maîtrise des techniques de la rédaction, des connaissances en gestion des ressources humaines, réglementation régissant les marchés publics, goût des relations humaines, sens de l'écoute et de l'organisation, un esprit créatif, d'initiative, et être à l'aise avec les langues étrangères)

IV- DOSSIER DE CANDIDATURE (4 exemplaires) doit être composé des documents suivants :

- Demande de candidature ;
- Un Curriculum Vitae récent portant sur les compétences et les expériences professionnelles du candidat ;

- Une note rédigée par le candidat précisant ses motivations pour le poste sollicité, sur le plan d'action, compréhension des tâches et méthodologie de travail proposée par le candidat pour la gestion et le développement de l'entité administrative concernée ;
- Accord du chef hiérarchique du candidat, assorti d'une évaluation de ses compétences.

V- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être déposés, **au plus tard le 24/10/2017** à la Division des Ressources Humaines.